



MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET EUROPÉENNES
AMBASSADE DE FRANCE EN ARMÉNIE

FICHE ARMÉNIE

I- Organisation de l'enseignement supérieur

1- Contexte politique

Avant l'indépendance de 1991, le système universitaire soviétique planifiait le nombre nécessaire de spécialistes dans chaque matière et le choix des étudiants était donc limité. Aujourd'hui, l'Université arménienne est plus libre mais elle doit s'adapter aux nouvelles demandes du marché du travail.

Le ministère arménien de l'Éducation et de la Science entend joindre le processus de construction d'un enseignement supérieur européen, illustré notamment par la conférence ministérielle de Bologne de 1999. En 2004, l'Assemblée nationale a ratifié la convention pour mettre en place le système universitaire de Bologne (LMD) dès 2005/2006 et celle de l'implantation des crédits en 2006/2007, notamment dans le cadre du programme TEMPUS III. Jusqu'à l'année universitaire 2009/2010, ce nouveau système cohabitera avec l'ancien.

En 2009, le représentant de l'ONU à Erevan, Mme Consuelo Vidal, a obtenu du ministre de l'Éducation et de la Science, M. Armen Ashot, que le programme de réformes serait maintenu en dépit de la crise.

Par ailleurs, la situation politique de l'Arménie oblige la plupart du temps les étudiants à effectuer leur service militaire, qui dure deux ans, entre la Licence et le Master.

2- Situation actuelle de l'enseignement supérieur

L'enseignement supérieur en Arménie est composé de 16 établissements d'État et de 75 établissements privés (dont 33 accrédités par l'État). (cf. V – Contacts utiles)

Ces établissements peuvent être des universités (*hamalsaran*), des instituts (*institut*), des conservatoires (*conservatoria*) ou des académies (*acadamia*).

En 2005, 55 000 étudiants fréquentaient les établissements d'État, ce qui révélait une chute de 40 % par rapport à 1991. Environ 20 000 étudiants étaient inscrits dans les établissements privés. Aujourd'hui, 61 000 étudiants fréquentent les établissements d'État, et 15 000 les établissements privés.

Sauf pour certaines universités étrangères, tous les cours sont dispensés en arménien et en russe. Des tests de langue sont requis pour les étudiants étrangers.

Pour l'année scolaire 2005/2006, le ministère dénombre 4 224 étudiants étrangers inscrits dans les établissements arméniens. Ils proviennent dans une très grande majorité des pays voisins (1 122 Géorgiens, 1 116 Iraniens, 680 Russes, 423 Syriens). On notera la présence de nombreux étudiants originaires du sous-continent indien, notamment en médecine (611 Indiens, mais aussi Népalais et Sri Lankais). Toujours selon ces chiffres, seulement 2 Français ont cette année-là étudié en Arménie.

3- Évolution de la politique d'éducation

La principale réforme depuis l'indépendance est la Loi sur l'Éducation de 1999. Elle définit les différentes responsabilités du gouvernement, du ministre de l'Éducation et de la Science ainsi que du gouverneur de province (*marz*). L'organe principal est le ministère, dont les responsabilités ont encore augmenté avec le décret gouvernemental N 1579-N en 2002.

Le budget du ministère représente 2,81 % du PIB soit 168 600 M \$, pour l'année 2004. 13,3 % de ce budget est destiné à l'enseignement supérieur.

L'État fournit les locaux aux universités, paie les professeurs et attribue des bourses qui exonèrent certains étudiants des frais d'inscription. Les critères d'attribution sont fixés par les universités mais dépendent également des relations personnelles des étudiants. Le nombre d'étudiants bénéficiant de la gratuité des études a considérablement diminué : il est aujourd'hui de 34 % contre 97 % en 1991.

Les frais d'inscription ont aussi largement augmenté depuis 1991 et se situent aujourd'hui entre 400 et 1 200 \$ pour les universités d'État et entre 250 et 800 \$ pour les institutions privées.

En novembre 2006, le Ministère de l'Éducation et de la Science a mis en place cinq groupes de travail sur l'intégration de l'Arménie au processus de Bologne. Ces groupes sont chargés de la mise en place des trois cycles d'enseignement supérieur, du système des crédits ECTS, d'un système d'assurance de qualité, de la mobilité des étudiants et de la gestion des finances universitaires.

II- Organisation des études et enseignements dispensés

1- L'accès à l'enseignement supérieur

L'accès à l'enseignement supérieur dépend d'un concours auquel peuvent s'inscrire les personnes qui ont obtenu le certificat d'enseignement secondaire (*mijnakarg yndhanur krtutian atestat*), équivalent du baccalauréat. Auparavant, chaque université organisait son propre concours d'admissibilité. Désormais, cela est organisé au niveau national.

Jusqu'à aujourd'hui les étudiants de première année ont en général 17 ans mais une réforme pour allonger l'enseignement secondaire de deux ans est en cours.

En plus des tests de langue en arménien et en russe, les étudiants étrangers voient leurs inscriptions soumises à des quotas.

2- Organisation des études

Le premier cycle d'études en Arménie dure 4 ans, et est scellé par l'obtention du diplôme de premier cycle, équivalent de la Licence (*bakalavri kochum*). Le deuxième cycle dure 2 ans supplémentaires, et permet d'obtenir le Master (*magistrosi kochum*). Les étudiants voulant faire de la recherche scientifique poursuivent encore 2 ans (*aspirantura*), avant de se lancer dans les études doctorales dans un des laboratoires de l'Académie des Sciences.

Les étudiants peuvent choisir entre les modes temps-plein ou mi-temps pour suivre les cours. Le mode temps plein contient entre 28 et 36 heures de cours par semaine en Licence et entre 16 et 18 h en Master. Le mode mi-temps consiste en fait à des cours par correspondance.

Le système universitaire arménien donne la prépondérance aux examens oraux pour évaluer les étudiants. La notation est exactement la même que celle utilisée à l'époque soviétique, à savoir une échelle de 1 à 5, le 5 étant la meilleure note. L'étudiant a la possibilité de se présenter trois fois à un examen pour passer dans l'année supérieure, il doit avoir la moyenne dans chaque matière. Il n'y a donc pas d'application d'une moyenne générale, à l'exception de l'UFAR (Université Française en Arménie).

À chaque examen, l'étudiant présente son carnet où chaque professeur inscrit le résultat. Cette pratique de l'oral laisse donc une grande liberté à la corruption (achats de notes).

III- Principaux atouts du système d'enseignement supérieur

Même si la situation n'est pas comparable à la période soviétique, des facilités financières sont toujours accordées aux étudiants arméniens et plus du tiers effectuent leur parcours universitaire gratuitement.

Si les universités arméniennes ne figurent pas en tête des classements mondiaux, l'Université de Médecine d'État d'Erevan est bien référencée auprès de l'OMS, et fréquentée par des étudiants venant de la CEI, du sous-continent indien et d'Amérique.

Cette ouverture internationale est l'atout que tendent à développer les récentes politiques en matière d'éducation, en particulier l'intégration du pays au système d'enseignement supérieur européen. L'Arménie participe activement au programme TEMPUS (programme de mobilité trans-européenne pour l'enseignement supérieur), avec des universités de toute l'Union européenne.

Enfin, dans la continuité du système soviétique arménien, la compétence académique est sans cesse mise en avant, ce qui permet de former de très bons universitaires au détriment parfois de la formation de professionnels.

IV- Coopérations existantes avec les établissements d'enseignement supérieur

a) français

La coopération entre établissements d'enseignement supérieur français et arméniens existe dans deux cadres principaux, les accords bilatéraux et le programme européen TEMPUS.

Le premier acteur arménien dans ces accords bilatéraux est l'Université Française en Arménie (UFAR) qui compte 700 étudiants. Sa création remonte à l'accord de coopération de 1995 signé par les ministères de l'éducation français et arménien. Elle se développe ensuite sous l'impulsion de son partenariat académique avec l'Université Jean-Moulin Lyon III. Une collaboration active a lieu jusqu'à aujourd'hui ; en avril 2008, les étudiants de l'UFAR participaient à la finale du concours international de droit JuriLyon.

La politique d'adhésion au processus de Bologne choisie par le Ministère de l'Éducation, ainsi que l'adoption du système LMD par les universités françaises, permet à l'UFAR de délivrer des doubles diplômes, à la fois valables en Arménie et en France. Grâce à cette reconnaissance, une vingtaine d'étudiants fraîchement diplômés de l'UFAR ont pu aller étudier en France en 2008-2009.

Chaque année, plusieurs dizaines d'étudiants arméniens effectuent leur stage d'étude chez des partenaires français de l'UFAR, tels le CERAM de l'Université de Nice, la Chambre du Commerce et de l'Industrie franco-arménienne de Marseille, la banque ACBA-Crédit Agricole et différents offices notariaux.

Les autres accords bilatéraux existants sont :

- Jumelage entre l'Observatoire astronomique de Biurakan et l'Institut d'Astrophysique de Paris.
- PICS entre l'Institut de Géologie de l'Académie des Sciences d'Arménie et le laboratoire de Géophysique et de Tectonique de l'université Montpellier II.
- Accord de coopération signé en octobre 1994 entre l'Académie d'Agriculture d'Arménie et Montpellier SupAgro. Cette coopération n'est plus d'actualité dans les années 2000.
- Accord de coopération de l'Université d'Architecture et de Construction d'Erevan avec l'ENSA de Marseille.
- Partenariat entre l'Université d'Architecture et de Construction d'Erevan et l'ENSA de Clermont-Ferrand.

En plus de ces accords bilatéraux, l'Arménie a intégré depuis 1995 le programme TEMPUS, initié par la Commission Européenne afin de développer un enseignement supérieur adapté aux normes européennes en Europe de l'Est, au Proche-Orient et en Afrique du Nord.

Dans ce cadre européen, plusieurs universités françaises ont travaillé sur des projets communs avec des établissements arméniens :

1995 : Mise en place et développement d'une formation supérieure aux métiers du tourisme et des loisirs

Établissement arménien : Université Linguistique d'État « Brusov »

Coordinateur : **Université d'Angers**

Partenaire : Institut Technologique de Dublin (Irlande)

Subvention : 47 750 euros sur 1 an

1995 : Contribution à la restructuration des enseignements juridiques

Établissement arménien : Université d'État d'Erevan

Coordinateur : **Université d'Angers**

Partenaires : Université de Passau (Allemagne), Université d'Estrémadure (Espagne)

Subvention : 41 300 euros sur 1 an

1995 : Didactique des langues romanes et nouvelles technologies

Établissement arménien : Université d'État d'Erevan

Coordinateur : **Université de Bourgogne**

Partenaires : **Université Paul-Valéry Montpellier III**, Université pour étrangers de Pérouse (Italie)

Subvention : 46 320 euros sur 1 an

1996 : Réforme de l'enseignement des sciences médicales

Établissement arménien : Université de Médecine d'État d'Erevan

Coordinateur : **Université d'Aix-Marseille II**

Partenaires : Université catholique de Louvain (Belgique), Université Aristote de Thessalonique (Grèce)

Subvention : 49 995 euros sur 1 an

1996 : Restructuration de la gestion universitaire

Établissement arménien : Université de Médecine d'État d'Erevan

Coordinateur : **Université d'Aix-Marseille II**

Partenaires : Université catholique de Louvain (Belgique), Université Aristote de Thessalonique (Grèce)

Subvention : 64 410 euros sur 18 mois

1996 : Création d'une filière d'études en traduction et interprétation

Établissement arménien : Université Linguistique d'État « Brusov »

Coordinateur : **Université de Strasbourg II**

Partenaires : Institut Marie Haps (Belgique), Université de Leipzig (Allemagne)

Subvention : 47 450 euros sur 1 an

1997 : Réforme de l'enseignement des sciences médicales

Établissement arménien : Université de Médecine d'État d'Erevan

Coordinateur : **Université d'Aix-Marseille II**

Partenaires : Université catholique de Louvain (Belgique), Université Aristote de Thessalonique (Grèce)

Subvention : 237 880 euros sur 3 ans

1998 : Finances et activités bancaires internationales

Établissement arménien : Institut d'État d'Économie d'Erevan

Coordinateur : **Université Paris XII Val-de-Marne**

Partenaire : Université de Saragosse (Espagne)

Subvention : 199 435 euros sur 2 ans

1998 : Spécialisation dans l'économie du transport aérien

Établissement arménien : Université Polytechnique d'État

Coordinateur : Université de Rome « La Sapienza » (Italie)

Partenaires : **Université d'Aix-Marseille II**, Université Technique Nationale d'Athènes (Grèce)

Subvention : 199 271 euros sur 2 ans

2000 : Mise en place d'un centre d'orientation pour les étudiants

Établissement arménien : Université Polytechnique d'État

Coordinateur : Université de Lund (Suède)

Partenaires : **École supérieure d'ingénieurs de Marseille**, Université d'État Polytechnique de Californie (États-Unis)

Subvention : 225 440 euros sur 2 ans

2002 : Établissement de centres nationaux d'éducation biomédicale et vétérinaire

Établissement arménien : Université d'État d'Erevan (et établissements azéris et géorgiens)

Coordinateur : Université de Londres (Royaume-Uni)

Partenaires : **Université de Bretagne occidentale**, Université de Palerme (Italie), Université de Westminster (Royaume-Uni)

Subvention : 247 000 euros sur 2 ans

2002 : Introduction des études environnementales dans le Caucase du Sud

Établissement arménien : Académie d'Agriculture (et établissements azéris et géorgiens)

Coordinateur : Université Agraire de Géorgie

Partenaires : **Institut National Agronomique Paris-Grignon**, Université des Sciences agricoles de Vienne (Autriche)

Subvention : 296 685 euros sur 2 ans (dont 81 000 pour l'Arménie)

2004 : Plan de stratégie environnementale

Coordinateur : Université Polytechnique d'État

Partenaires : **Université Pierre Mendès-France de Grenoble**, Université de Malte, Université d'État Polytechnique de Californie (États-Unis)

Subvention : 225 928 euros sur 2 ans

2006 : Modernisation des études vétérinaires arméniennes

Coordinateur : Université Agraire d'État

Partenaires : **École nationale vétérinaire de Toulouse**, Université Technique de Lisbonne (Portugal)

Subvention : 285 000 euros sur 2 ans

2006 : Mise en place des crédits ECTS

Établissement arménien : Université d'État d'Architecture et de Construction

Coordinateur : **École d'Architecture de Clermont-Ferrand**

Partenaire : Université catholique de Louvain (Belgique)

Subvention : 30 889 euros sur 1 an

IV- Coopérations existantes avec les établissements d'enseignement supérieur
b) d'autres pays, notamment européens

Depuis 1990, la Commission européenne développe le programme TEMPUS, qui a pour but la modernisation de l'enseignement supérieur des pays voisins de l'Union Européenne. Il concerne aujourd'hui 27 pays d'Europe de l'Est, d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, dont l'Arménie. En plus de mesures structurelles de réforme de l'éducation, le programme permet des projets communs entre universités arméniennes et européennes. De 1990 à 2007, l'UE a en effet financé dans le cadre de TEMPUS 6500 projets et travaillé avec 2 000 universités.

L'Arménie participait à 32 de ces projets, qui ont mobilisé 96 institutions européennes et arméniennes et un budget total de 5,5 millions d'euros :

1995 : Développement d'une discipline spécialisée de travailleur social

Établissement arménien : Université d'État d'Erevan

Coordinateur : Université de Londres (Royaume-Uni)

Partenaire : École d'ingénieurs de Francfort (Allemagne)

Subvention : 48 351 euros sur 1 an

1995 : Restructuration de l'administration

Établissement arménien : Université d'État Polytechnique

Coordinateur : Université Technique Nationale d'Athènes (Grèce)

Subvention : 49 998 euros sur 1 an

1996 : Développement de l'Administration

Établissement arménien : Université d'État d'Erevan

Coordinateur : Université autonome de Madrid (Espagne)

Partenaire : Université de Rome III (Italie)

Subvention : 47 610 euros sur 1 an

1996 : Développement d'une formation d'ingénierie civile

Établissement arménien : Institut d'État d'Architecture et de Construction

Coordinateur : Université de Birmingham (Royaume-Uni)

Partenaire : Trinity College de Dublin (Irlande)

Subvention : 47 610 sur 1 an

1996 : Création d'un système de formation des travailleurs sociaux

Établissement arménien : Université d'État d'Erevan

Coordinateur : Université de Londres (Royaume-Uni)

Partenaires : Université de Milton Keynes (Royaume-Uni), École d'ingénieur de Francfort (Allemagne)

Subvention : 673 950 euros sur 3 ans

1997 : ARMBUILD (ingénierie et technologie)

Établissement arménien : Institut d'Architecture et de Construction d'Erevan

Coordinateur : Université de Birmingham (Royaume-Uni)

Partenaires : École Nationale des Ponts et Chaussées, Trinity College de Dublin (Irlande)

Subvention : 400 120 euros sur 3 ans

1998 : Renforcement des liens entre l'université et les secteurs industriels

Établissement arménien : Université Polytechnique d'État

Coordinateur : Université Technique Nationale d'Athènes (Grèce)

Partenaire : École supérieure d'ingénieurs de Marseille

Subvention : 199 472 euros sur 2 ans

1999 : Finances et opérations bancaires internationales

Établissement arménien : Université d'État d'Erevan
Coordinateur : Université de Macédoine (Grèce)
Partenaire : Université de Bournemouth (Royaume-Uni)
Subvention : 200 000 euros sur 2 ans

1999 : Développement de formations sur les énergies renouvelables

Établissement arménien : Université Polytechnique d'État
Coordinateur : Institut royal Technologique (Suède)
Partenaires : Université technique de Lisbonne (Portugal), Université de Huddersfield (Royaume-Uni)
Subvention : 185 096 euros sur 2 ans

2000 : Réseau d'apprentissage à distance

Établissements arméniens : Université d'État d'Erevan, Institut de formation des enseignants de Vanadzor, Institut pédagogique de Gumri
Coordinateur : Université de Milton Keynes (Royaume-Uni)
Partenaire : Association des travailleurs sociaux de Dublin (Irlande)
Subvention : 247 690 euros sur 2 ans

2000 : Réforme de l'éducation

Établissement arménien : Académie d'Agriculture
Coordinateur : Université de Hohenheim (Allemagne)
Partenaire : Université de Wageningen (Pays-Bas)
Subvention : 286 870 euros sur 2 ans

2002 : Développement des structures pour handicapés

Établissement arménien : Université pédagogique d'État « Abovyan » (et établissements azéris et géorgiens)
Coordinateur : Université d'Amsterdam (Pays-Bas)
Partenaires : Université Charles (République Tchèque), Université calédonienne de Glasgow (Royaume-Uni)
Subvention : 495 702 euros sur 3 ans

2004 : Modernisation de la bibliothèque

Coordinateur : Université d'État d'Erevan
Partenaires : Université de Middlesex (Royaume-Uni), Université de Hanovre (Allemagne)
Subvention : 194 175 euros sur 2 ans

2005 : Développement d'un système d'assurance de qualité

Établissement arménien : Université Polytechnique d'État
Coordinateur : Institut royal de Technologie (Suède)
Partenaires : Agence nationale pour l'éducation (Suède), Ecole polytechnique de Turin (Italie)
Subvention : 86 150 euros sur 1 an

2006 : Établissement d'un Master d'immobilier

Établissement arménien : Université d'État d'Architecture et de Construction
Coordinateur : Institut royal de Technologie (Suède)
Partenaire : Université de Londres-Est (Royaume-Uni)
Subvention : 284 135 euros sur 2 ans

2006 : Développement du système d'assurance arménien

Établissement arménien : Université Agraire d'État, Université Polytechnique d'État, Université d'État d'Erevan
Coordinateur : Université de Middlesex (Royaume-Uni)
Partenaire : Université de Gênes (Italie)
Subvention : 285 000 euros sur 2 ans

2006 : Développement d'une structure nationale de crédits compatibles avec les ECTS

Établissement arménien : Université Polytechnique d'État, Université d'État d'Erevan
Coordinateur : Université de Lund (Suède)
Partenaire : Université d'Anvers (Belgique)

Les programmes TEMPUS I, TEMPUS II et TEMPUS III auront ainsi permis à plusieurs dizaines de partenariats entre universités européennes et universités arméniennes. Dans ce cadre, 8 étudiants européens (dont 1 Français) ont étudié dans un établissement arménien, et 60 étudiants arméniens se sont rendus en Europe (dont 8 en France).

Le lancement du programme TEMPUS IV par la Commission européenne en 2007 permet de poursuivre ce processus d'échanges entre l'Union Européenne et l'Arménie, et de modernisation du système d'enseignement supérieur arménien.

V- Orientation à donner à la coopération universitaire franco-arménienne

La poursuite du programme TEMPUS, avec TEMPUS IV (2007-2013) donne un cadre de coopération entre établissements français et arméniens. La plupart des établissements français disposent aujourd'hui d'un service de relations internationales développé, et la mise en place de partenariats avec des universités étrangères est de plus en plus aisée. Avec l'Arménie, la coopération est encore simplifiée par l'insertion du pays dans la politique de modernisation de l'enseignement supérieur aux marges de l'Europe, initiée par la Commission Européenne et illustrée par la poursuite du programme TEMPUS.

Ces possibilités de coopération peuvent permettre, notamment aux universités des régions, d'accorder les ambitions internationales de l'enseignement supérieur français avec la politique de modernisation des pays ex-soviétiques menée par l'Union Européenne.

De plus, certains établissements français sont déjà directement en coopération avec des établissements arméniens, mais les échanges effectifs sont limités. Les échanges qui avaient lieu dans les années 1990 pourraient être relancés, et les établissements ayant récemment conclu un accord bilatéral devront parvenir à dynamiser cet accord par des échanges structurés et réguliers.

VI- Contacts utiles

A- Administrations

Ministère de l'Éducation et de la Science

Ministre : Armen Ashotyan
13 rue Movses Khorenatsy
Tél. +374 10 52 66 02
Fax : +374 10 52 46 84
Courriel : mines@edu.am

Ambassade de France en Arménie : <http://www.ambafrance-am.org/>

SCAC : <http://www.ambafrance-am.org/scac/>

B- Établissements

1- Établissements étrangers

Université française en Arménie (UFAR)

10 rue Davit Anghaght
0037 Erevan
Tél. +374 10 24 96 61
Fax : +374 10 24 96 45
www.ufar.am

Université Allemande d'Arménie

47 rue Aygedzor
0019 Erevan
Tél. +374 10 26 12 21
www.uni-dua.com

Université Américaine d'Arménie

40 avenue du Maréchal Baghramyan
0019 Erevan
Tél. +374 10 51 27 27

www.aua.am

Université Américaine des Sciences Humaines

Rue Koryun
0009 Erevan
Tél. +374 10 51 69 51

Université Britannique Cavendish en Arménie

17 rue Yervand Kochar
0070 Erevan
Tél. +374 10 55 24 99
www.cavendish.am

Chaire de l'Unesco – Centre d'éducation internationale en sciences de la vie

31 rue Acharyan
0040 Erevan
Tél. +374 10 62 41 70
www.biophys.am

Université Slave russo-arménienne

123 rue Hovsep Emin
0051 Erevan
Tél. +374 10 22 92 54
Fax : +374 10 28 97 01
www.rau.am

Institut de Moscou en droit des affaires

16 rue Hovhannes Kajaznunu
0018 Erevan
+374 10 55 92 37
www.ibpm.su

Académie de Moscou en entrepreneuriat

12 rue Koryun
0009 Erevan
Tél. +374 10 56 90 15

Académie moderne de Moscou en sciences humaines

52 rue Mamikonyan
0051 Erevan
Tél. +374 10 23 29 08
Fax : +374 10 23 29 08
www.rasgi.am

Université Russe en tourisme et services

18 rue Isahakyan
0025 Erevan
Tél/fax : +374 10 54 41 36
www.mqus.am

Université de Moscou en économie, statistiques et informatique

5 rue Arzumanyan
0038 Erevan
Tél. +374 10 31 90 14
Fax : +374 10 31 90 16
www.mesi.am

Institut de Saint-Pétersbourg en relations internationales, économie et droit

7 rue Mkhitar Heratsi
0025 Erevan
Tél. +374 10 56 13 38
Fax : +374 10 58 72 58
www.spbivesep.am

2- Établissements supérieurs de médecine et de psychologie

Institut médical Mehrabyan

21 rue Hrachya Kochar
0012 Erevan
Tél. +374 10 26 27 43
Fax : +374 10 26 24 53
www.armmed.am

Université de médecine traditionnelle

38 avenue Maréchal Babajanyan
0040 Erevan
Tél. +374 10 61 62 90
www.tradmed-uni.am

Université d'État de Médecine « Heratsi »

2 rue Koryun
0025 Erevan
Tél. +374 10 58 25 32
www.ysmu.am

Institut Médical Arménien

Rue Titogradyan
0087 Erevan
Tél. +374 10 45 19 23
www.education.am/medical.htm

Université Médicale Sainte-Teresa

54 avenue Mashtots
0009 Erevan
Tél. +374 10 58 74 18
www.education.am/saint_tereza.htm

Université Haybusak

6 rue Abelyan
0038 Erevan
Tél. +374 10 39 03 98
Fax : +374 10 39 06 99
www.haybusak.com

Université Urartu de psychologie pratique et de sociologie

19 rue Koryun
0009 Erevan
Tél. +374 10 52 82 42
Fax : +374 10 56 64 43
www.urartuuniversity.com

3- Établissement supérieurs enseignant l'économie, les finances et les relations internationales

Université d'État d'Économie

128 rue Nalbandyan
0025 Erevan
Tél. +374 10 52 17 20
Fax : +374 10 52 88 64
www.asue.am

Académie d'État de gestion des crises

1 rue Acharyan
0040 Erevan
Tél. +374 10 61 47 00
www.ema.am

Université des relations économiques internationales

5 avenue Myasnikyan

0025 Erevan

Tél: +374 10 58 91 98

www.education.am/uier.htm

Université de relations internationales « Anania Shirakatsy »

65 avenue Tigran Mets

0005 Erevan

Tél. +374 10 57 11 77

Institut Lazarian d'Erevan en relations internationales et études

9 rue Aygestan

Erevan

Tél. +374 10 57 15 97

Institut des technologies d'information et de communication

10 rue Davit Anghaght

0037 Erevan

Tél. +374 10 24 63 71

Fax : +374 10 24 14 05

www.eriicta.am

Centre international de formation en comptabilité

1 rue Charents

0025 Erevan

Tél. +374 10 57 59 40

Fax : +374 10 57 45 79

www.iatc.am

Institut d'Économie et de Gestion

31 rue Karapet Ulnetsi

0037 Erevan

Tél. +374 10 24 44 10

www.iem.am

Université Ternopol en économie

31 rue Acharyan

0040 Erevan

Tél. +374 10 61 22 02

www.eftneu.am

Académie de Finance MFB

25 rue Pushkin

0010 Erevan

Tél. +374 10 53 86 07

4- Établissement supérieurs en sciences politiques, sciences humaines, droit**Université d'État d'Erevan**

1 rue Alex Manoogian

0025 Erevan

Tél. +374 10 55 53 10

Fax : +374 10 55 46 41

www.y-su.am

Académie d'administration publique d'Arménie

8 rue Kyevan

0028 Erevan

Tél. 00374 10 26 92 59, fax: 00374 10 22 89 42

www.pacademy.iatp.irex.am

Institut Navasard

37 avenue Komitas
0051 Erevan
Tél. +374 10 23 04 29

Université Gladzor

7 boulevard Grigor Lousavorich
Tél. +374 10 54 59 80
Fax : +374 10 54 59 81
www.gladzor.am

Université « Hrachia Acharian »

3 rue Moskovyan
0001 Erevan
Tél. +374 10 52 58 69
Fax : +374 10 56 15 51

Université Avetik Mkrtchyan d'économie et de droit

32 rue Khorhrdaran
0015 Erevan
+374 10 56 91 62

Université « Mesrop Mashtots »

2 rue Mkhitar Heratsi
0025 Erevan
Tél. +374 10 57 50 12

Université international d'Arya

18 rue Shahamiryanner
Erevan
Tél. +374 10 44 35 85
Fax : +374 10 44 23 07
www.arya.am

Université de droit Myud

29 avenue Mashtots
0002 Erevan
Tél. +374 10 53 34 60

Université « Monte Melkonyan »

19 rue Khanjyan
0010 Erevan
Tél. +374 10 52 03 31

Université Usel

23 rue Koryun
0009 Erevan
Tél. +374 10 52 93 97

Université Firdusi

19 rue Khanjyan
0010 Erevan
Tél. +374 10 56 92 27

Université de Gestion

105 rue Teryan
0009 Erevan
Tél. +374 10 58 35 18

Université des technologies de gestion et d'information

16 rue Kievyan
0028 Erevan
Tél. +374 10 26 67 80
www.yumit.am

Université « Loris Kalashyan »

50 rue Khanjyan
0025 Erevan
Tél. +374 10 57 60 36
www.academedu.org

Centre international d'Éducation scientifique

24 avenue Maréchal Baghramyan
0019 Erevan
+374 10 56 80 68

5-Établissements supérieurs linguistiques

Université Linguistique d'État « Brusov »

42 rue Tumanyan
0002 Erevan
+374 10 53 05 52
www.brusov.am

Université Movses Khorenatsy

105 rue Teryan
0009 Erevan
Tél/fax : +374 10 52 05 41

Université linguistique Interlingua

21 rue Pushkin
0010 Erevan
Tél. +374 10 54 36 85
Fax : +374 10 58 60 72

6- Établissements supérieurs pédagogiques

Institut national d'Éducation

67 avenue Tigran Mets
0005 Erevan
Tél. +374 10 57 21 00
www.aniedu.am

Académie internationale d'Éducation

15 rue Griboyedov
0051 Erevan
Tél. +374 10 55 90 36

Université d'État de formation des professeurs « Abovyan »

17 avenue Tigran Mets
0010 Erevan
Tél. +374 10 52 64 01
www.aspu.am

Université internationale Eurasia

24 avenue Azatutyan
0014 Erevan
Tél. +374 10 29 90 88
www.eiu.am

7- Établissement supérieurs d'enseignement « technique »

Université Polytechnique d'État

105 rue Teryan
0009 Erevan
Tél. +374 10 56 79 68
Fax : +374 10 54 58 43

www.seua.am

Université d'État d'Architecture et de Construction

105 rue Teryan
0009 Erevan
Tél. +374 10 54 74 25
Fax: +374 10 58 72 84
www.ysuac.am

Université d'Agriculture d'Erevan

27 rue Fucik
0048 Erevan
Tél. +374 10 34 13 00

Université d'État Agraire

74 rue Teryan
0009 Erevan
Tél. +374 52 23 61

8- Autres établissements d'enseignement supérieur

Conservatoire d'État « Komitas »

1 avenue Sayat Nova
0001 Erevan
Tél. +374 10 58 11 64
Fax : +374 10 56 35 40
www.conservatory.am

Institut d'État arménien de culture physique

11 rue Alex Manoogian
0070 Erevan
Tél. +374 10 55 62 81
Fax : +374 10 55 41 04
www.asipc.am

Académie de Télévision et Radio

Avenue Tigran Mets
0005 Erevan
Tél. +374 10 55 75 85
www.tvracademy.am

Institut Arménien pour le Tourisme

Rue Yervand Kochar
0070 Erevan
Tél. +374 10 52 05 30
www.tourinst.am

9-Universités en régions

Université d'État de Goris

4 rue Avangard
3204 Goris (Syunik Marz)
Tél. +374 28 42 27 67
Fax : +374 28 42 36 03

Université d'Abovyan

Rue Ogostosi Ksanekeri
2204 Abovyan (Kotayk Marz)
Tél. +374 22 22 14 15

Institut d'État de Pédagogie de Gumri

4 rue Paruyr Sevak
3126 Gumri (Shirak Marz)

Tél. +374 31 23 21 99
www.gspi.am

Université de Gestion de Erevan à Gumri
54 rue Schedrin
Gumri (Shirak Marz)
Tél. +374 31 23 18 02

Conservatoire d'État « Komitas » de Gumri
1 rue Ankakhutyan
Gumri (Shirak Marz)
Tél. +374 31 23 94 35
www.conservatory.am

Université d'État de Gavar
1 rue Azatutyan
Gavar (Gegharkunik Marz)
Tél. +374 10 28 20 75
<http://www.gsu.am>

Université d'État d'Erevan à Idjevan
3 rue Usanoghakan
Idjevan (Tavush Marz)
Tél. +374 26 33 22 02

Mise à jour : 22 juillet 2009